

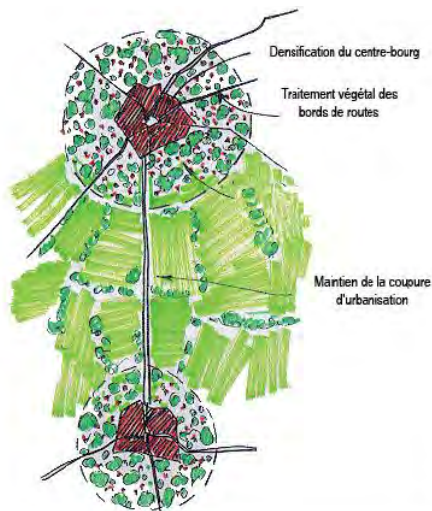
RETROUVER, PERENNISER DES POINTS DE VUE VERS LE FLEUVE...

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis le 19ème siècle et le déclin de la navigation, la Garonne est devenue moins présente dans la vie économique et sociale quotidienne des populations. A partir du 20ème siècle, le développement des infrastructures modernes de déplacement (réseau routier principal, voie ferrée, autoroute) parallèlement au fleuve et l'essor de l'urbanisation connexe orientent les flux et les vues vers d'autres horizons. C'est le constat d'une société qui a tourné le dos au fleuve mais aussi, dans le même temps, d'une Garonne qui est devenue moins visible et moins accessible.

La Garonne devenue moins naviguée, les routes et leurs ponts sont le moyen de découverte privilégié du fleuve dans sa vallée.

Les extensions urbaines s'étirant le long des routes ont peu à peu grignoté les ouvertures « naturelles » (espaces cultivés, espaces boisés et naturels, prairies) entre hameaux et bourgs, diluant ainsi l'identité de chacun dans une urbanisation étalée sans limite franche. Les cônes de visibilité vers le fleuve se réduisent et le caractère d'appartenance à la plaine garonnaise devient peu perceptible.



Coupure d'urbanisation : Extrait de « connaissance et valorisation des paysages de la Gironde » DDE33

Dans les entrées de ville, le tissu plus ou moins discontinu et hétéroclite mêlant habitations, bâtiments plus imposants d'activités réduisent les coupures d'urbanisation et s'imposent au regard au premier plan des paysages traversés.

Le phénomène de mitage urbain a également gagné les coteaux participant à la perte du caractère naturel des horizons de la vallée et à « privatiser » et réduire des panoramas.

Les effets de fermeture visuelle sont aussi présents dans les espaces ruraux proches du fleuve (constaté avec l'observatoire photographique des paysages de Garonne GEODE/Dréal). Du fait du développement naturel de la végétation des berges ou des vastes étendues de maïs ou de populiculture, les vues sur le fleuve sont occultées durant des semaines dans certains secteurs ou impossibles (secteurs de digues). Avec la diminution des chemins d'accès directs ou de parcours en berges cales rend de plus en plus difficile la compréhension et la découverte des paysages des rives.

Les enjeux qui en découlent sont :

- la reconnaissance et la lisibilité du fleuve dans son territoire dans une vallée très attractive où l'urbanisation fortement développée depuis les années 70 réduit les points de vue et peut conduire à la banalisation des paysages
- la mise en valeur des points de vue sur le fleuve et sa vallée, vitrine de paysages de qualité pour le territoire.

QUELQUES CONSTATS ISSUS DES ETUDES PILOTES

Les résultats des enquêtes de perception auprès des populations

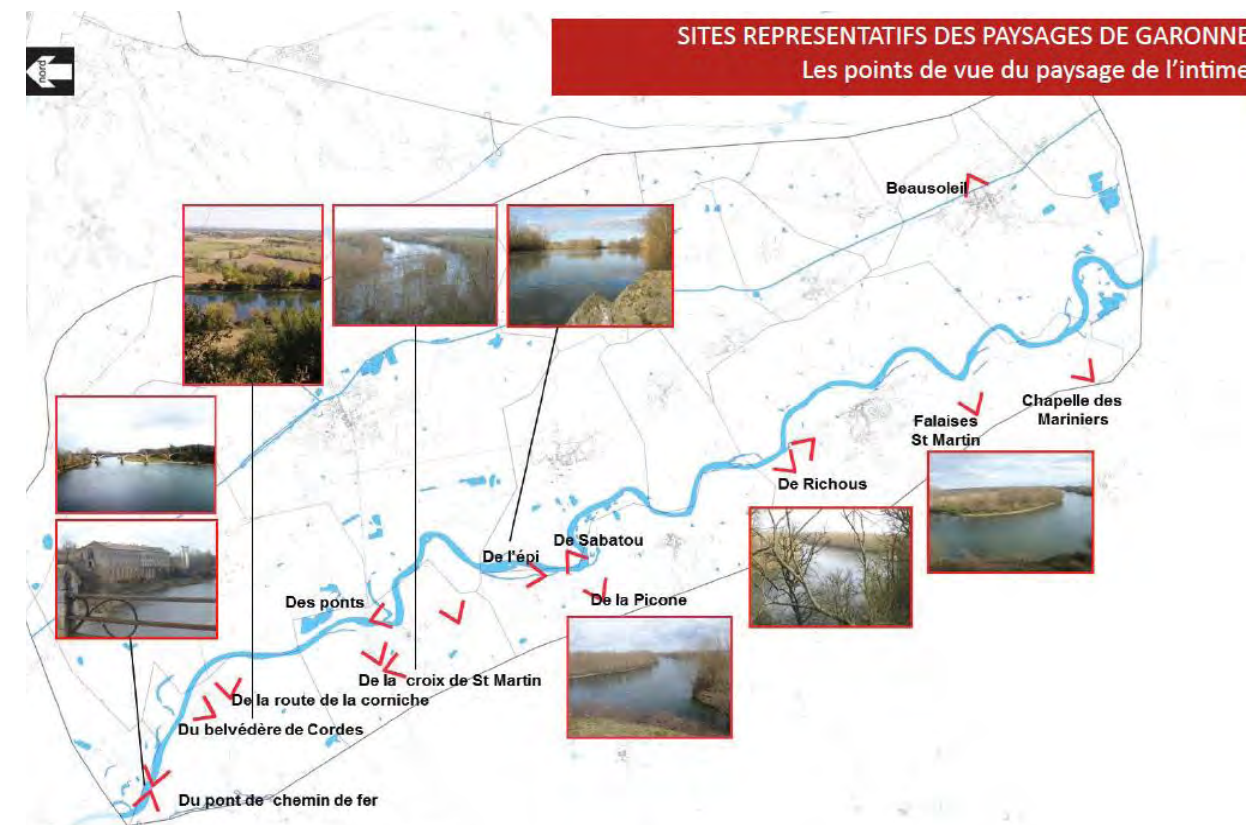
Le constat concernant ce thème...

L'analyse comparée des différentes enquêtes de perception dresse le constat actuel d'une vie locale déconnectée du fleuve, avec des pratiques qui paraissent aujourd'hui limitées à des usages de loisir, principalement pour un public initié et pour quelques sites phares présents sur les différents territoires (points de vue, pont, quais, ports, sites de loisirs aménagés...).

Tout comme le fleuve s'est coupé de la vie locale, il semble rester à l'écart de l'offre touristique au profit d'autres éléments de patrimoine plus investis par les collectivités. Néanmoins, il est aussi mis en lumière un intérêt nouveau pour le fleuve en tant que « produit nature » de proximité pour les néo-résidents ou jeunes générations relevant d'une culture urbaine transposée en milieu rural. Le fleuve constitue un attrait résidentiel participant à la qualité du cadre de vie et permettant de mieux vivre les pressions urbaines.

Des différentes enquêtes de perception réalisées pour les études pilotes Paysages de Garonne, deux grandes catégories de points de vue des paysages fluviaux se distinguent :

- o des points de vue qualifiés de « majeurs » ou « d'émblématiques » dont la valeur patrimoniale est reconnue ou localement partagée : points de vues panoramiques depuis les ponts, routes, esplanade et belvédères des bourgs signalés comme points de vue dans les parcours de visite du territoire...
- o des points de vue plus discrets et méconnus liés au « paysage de l'intime » : sites aux points de vues à valeur sensorielle intime (les bruits, le silence, les odeurs, les couleurs...) appréciés pour les qualités esthétiques, l'atmosphère du lieu et le bien-être qu'y trouvent ceux qui les ont découverts et les fréquentent.



Exemple de cartographie réalisée sur la base des enquêtes et photos fournies par les enquêtes (Etude pilote Garonne des terrasses 82, nov. 2012).

Des attentes à prendre en compte...

L'analyse comparée des enquêtes montre une aspiration partagée à retrouver une Garonne vivante, réinvestie et accessible avec la conviction plusieurs fois exprimée de faire connaître, pour apprécier et respecter.

Les populations enquêtées ont exprimé des attentes qui se déclinent autour de dix thèmes communs et notamment sur :

- les points de vue : aménager des fenêtres depuis les berges, rendre accessibles les points de vue panoramiques
- les parcours et cheminements sur berges, sur digues, à remettre en état ou créer, des sentiers pour assurer le maillage vers les bourgs, le Canal et autres sites d'intérêt patrimonial ou de loisirs
- l'aménagement de petits lieux conviviaux (guinguettes, tables de pique-nique...)
- des actions « partagées » de découverte, sensibilisation, animation.

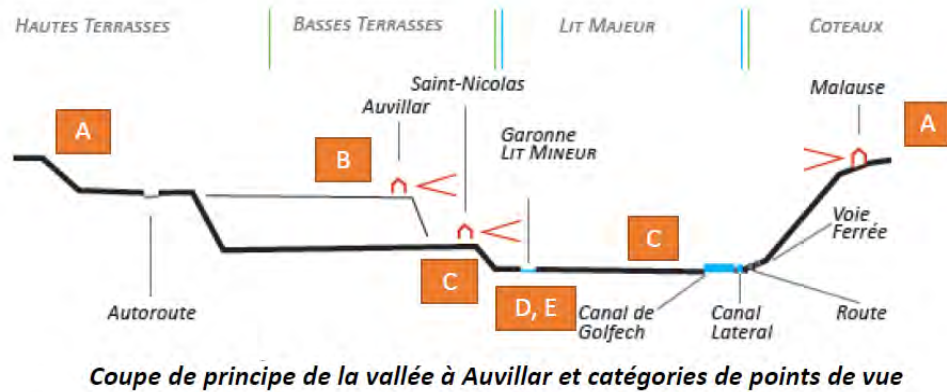
Points de vue, une variété à découvrir et valoriser...

Ces points de vue, qu'ils soient emblématiques car largement connus et fréquentés sur les territoires, ou bien plus confidentiels, ont été des points d'appuis paysagers intégrés dans les projets pilotes des études.

La variété des points de vue sur la Garonne identifiée à travers le travail des études pilotes mené sur 5 unités paysagères de la vallée est un atout pour la mise en valeur du paysage du fleuve et pour la compréhension d'un espace fluvial et culturel qui va au-delà du lit et de ses berges.

Une typologie plus fine illustrant cette variété de points de vue peut ainsi être décrite :

A, vues panoramiques sur la plaine, à distance du fleuve	B, vues dominantes, en surplomb immédiat du fleuve
C, vues en léger surplomb, au cœur de la plaine	D, vues plongeantes dans l'axe, depuis les ponts
E, vues rapprochées, à niveau, depuis les berges ou sur l'eau	



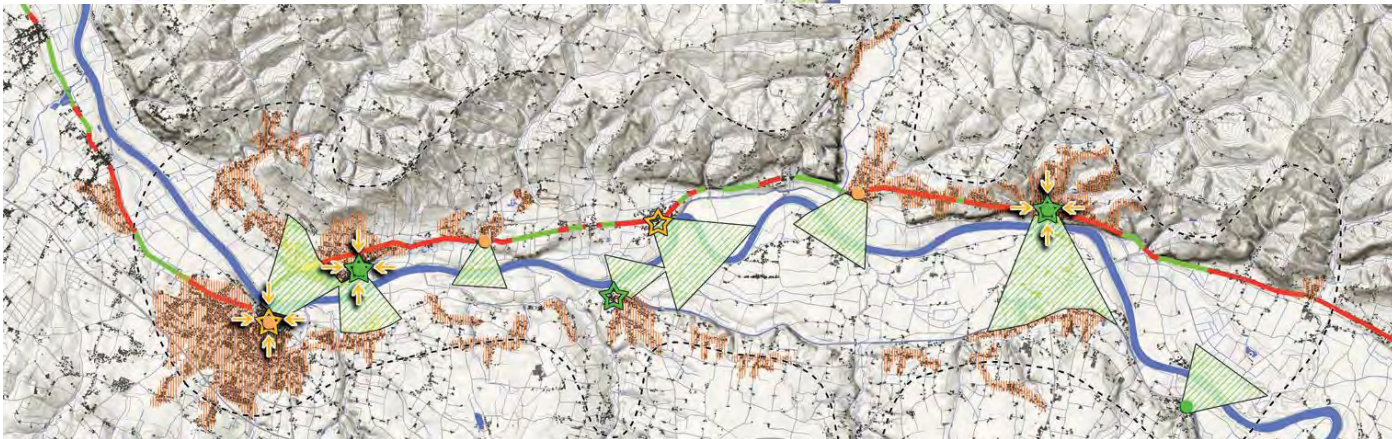
La recherche des points de vue ponctuels existants ou potentiellement intéressants sur le territoire des études pilotes conduit également à identifier :

- o Les coupures d'urbanisation à préserver le long des axes routiers longitudinaux de la vallée, à savoir des espaces de respiration séparant les entités urbanisées, nécessaires à la lecture du paysage, et à l'organisation du territoire.
- o Les axes routiers à valoriser ou requalifier (plantations, signalétique...) comme route vitrine des paysages (grands axes, accès perpendiculaires sur des ponts, quais...).
- o Les points noirs paysagers ou zones d'urbanisation à maîtriser ; les enquêtés ont indiqué ce qui constituait selon eux des « points noirs paysagers » ou « pollution visuelle ». Ces points noirs jouxtent parfois des points de vue emblématiques (ex gravière de Belleperche, step de Meilhan entre Canal et Garonne, perceptible depuis le tertiaire).

Exemple d'actions indiquées par les enquêtés sur la valorisation des vues (Etude pilote Garonne des terrasses 82, nov. 2012).

Sites ou points de vue à mettre en valeur ou à rendre accessibles	• Castelsarrasin : point de vue sur Belleperche depuis la berge et le pont de chemin de fer • Cordes-Tolosanes : le Belvédère, le point de vue sur la vallée depuis la corniche entre Cordes et Bourret • Bourret : point de vue depuis St Martin et le cimetière, point de vue depuis le vieux pont • Verdun/G : point de vue depuis Richous, depuis les falaises St Martin, depuis la Chapelle des Mariniers et au-dessus du pont de Mauvers • Grissoles : point de vue de Beausoleil
Vitrine des paysages de Garonne à valoriser	RD913 - Fenêtre sur la Garonne à mettre en valeur, signalétique à créer pour favoriser la découverte des villages, de la Garonne et du patrimoine associé

Extrait ci-après du plan guide de l'étude Paysages de Garonne de Langon à la Réole Smeag/agence Follea-Gautier : Points de vues à valoriser, les dégagements visuels, coupures d'urbanisation à maintenir ou retrouver et « routes paysage » ont été identifiés



Cat. A : Vues panoramiques sur la plaine, à distance du fleuve

Caractéristiques :

Les reliefs pyrénéens, les coteaux et hautes terrasses qui dominant nettement la plaine de Garonne offrent des panoramas lointains et large sur la vallée, le fleuve, ses confluences, et canaux (hydroélectriques en amont, canal latéral en aval de Toulouse).

Les routes de crête ou de plateau et les sites hauts non colonisés par l'urbanisation diffuse, permettent des vues exceptionnelles, même avec des coteaux d'altitude modeste (de 20 à 100m au-dessus du niveau des plaines, hors zone de montagne). Les vues sur le fleuve restent cependant éloignées.

Exemples :

33 : Coteaux de Garonne du Réolais et sa route panoramique touristique, coteaux Macariens et de l'entre deux Mers, leurs routes de crête, hauts de Sainte Croix du Mont, calvaire de Verdélais

47 : Le Pech de Beyre à Ayet à la confluence du Lot et Garonne, route et château de Clermont-Soubiran, coteaux du Marmandais

31 : Promontoires de St Bertrand de Comminges et St Gaudens (sites classés), les coteaux et reliefs pyrénéens du Comminges (Hauts de Villeneuve de Rivière, **point de vue de Labroquère (en haut à droite)**, la table d'orientation d'Antichan-Frontignes)



Vue (depuis Haut de Labroquère) sur Labroquère: Saint-Bertrand-de-Comminges, la plaine agricole et la vallée de la Barousse à l'arrière plan. Bas de vue sur la Garonne en contre-bas du relief au niveau de Valcabrière. sa ripisylve se confond avec la trame bocagère très drés

82 : Les coteaux du Tarn et Garonne- Rive droite : Malause, Boudou (confluence Tarn et Garonne) et son belvédère, le château de Goudourville, Grisolles, Pompignan, Malause ;

Panorama depuis le coteau de Grisolles (balcon de Beausoleil) ci-dessous, puis depuis la plaine vers le mitage des coteaux



RG : la route belvédère entre Cordes-Tolosannes et Bourret (ci-contre à gauche) permet de repérer la trace d'anciens méandres du fleuve, Saint-Loup...



Coteaux au-dessus de grisolles / rive droite

Problématiques et opportunités :

Ce sont des lieux où la lecture du paysage permet de comprendre la géographie mais l'identification du fleuve dans la plaine (ou les traces de ses anciens méandres ou bras morts) peut s'avérer difficile, selon la distance, la largeur du lit, la présence de la ripisylve, de boisements ou des peupleraies (nécessité d'un accompagnement pédagogique à la lecture).

L'enfrichement des coteaux et le mitage par l'habitat individuel entraînent la fermeture des panoramas sur la plaine : le mitage a pour effet d'occulter les vues depuis la route de crête, et de présenter, depuis le fond de vallée, une ligne de crête artificialisée et moins lisible.

Cat. B : Vues dominantes, en surplomb immédiat du fleuve

Caractéristiques :

Multiplicité des points de vue depuis les belvédères : vues plongeantes sur le fleuve, sa ripisylve, ses méandres, falaises fluviales, bras morts, ponts et canal et vues panoramiques lointaines sur la plaine et les premiers reliefs qui l'encadrent.

Co-visibilités intéressantes depuis la plaine vers ces sites promontoires ou de falaises.

Certains sites urbains sont des lieux patrimoniaux, emblématiques, signalés pour les touristes (belvédères, esplanades).

Il existe aussi beaucoup de points de vue oubliés ou méconnus, en surplomb du fleuve.

Exemples :

33 : point de vue du prieuré de La Réole, butte et château de Castets en Dorthe (confluence Garonne et canal)



47 : Tertre et belvédère de Meilhan sur Garonne, du Mas d'Agenais montrant les effets de pince entre canal et Garonne



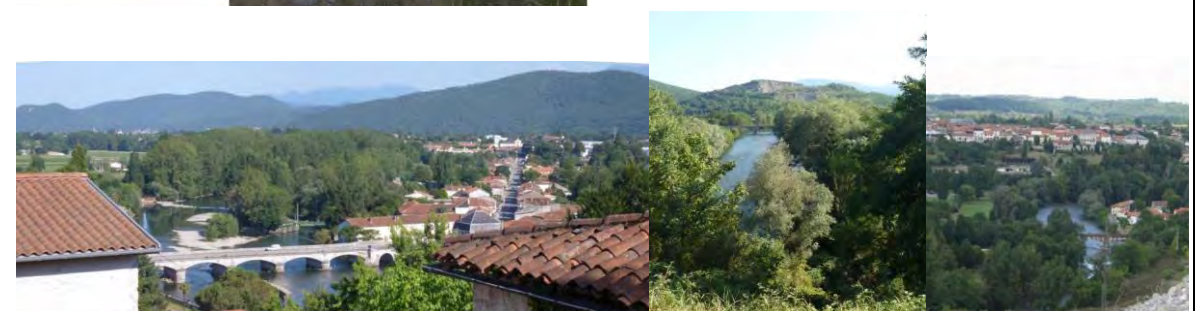
82 : places belvédères d'Auvillar, belvédère de Cordes-Tolosannes, Point de vue moins connus de St Martin à Bourret (méandre et bras mort), et à Mas Grenier



Vue depuis St Martin à Bourret



31 : la ville balcon de Montréjeau (l'esplanade, le kiosque, le balcon de la piscine); la colline du Bouchet de Gourdan-Polignan



Problématiques et opportunités :

Retrouver des covisibilités.

Requalifier certains belvédères anciens.

Mettre en place une signalétique cohérente à l'échelle du territoire et support pédagogique.

Cat. C : Vues en léger surplomb, au cœur de la plaine

Caractéristiques :

Vues intermédiaires au cœur de la plaine, possibles depuis des éléments variés surélevés de quelques mètres au-dessus de la basse plaine inondable...

- **Depuis la voie verte du canal sur le haut du talus** dans les zones de jonction et de proximité forte entre canal latéral et Garonne : le canal est à l'abri des inondations dans la plaine de la Garonne grâce à de hauts talus (surtout dans dpt. 47, mais aussi dpt.82 et dpt.33) qui offrent des effets belvédères et des covisibilités intéressantes comme à **Lagruère** (cf photo ci-contre).



*47 : de Fourques sur Garonne à **Lagruère**, Meilhan sur Garonne De Sérignac à Brax ; De St Jean de Thurac à St Romain le Noble ; Agen-Le Passage en approche du pont canal*

33 : De Fontet à Hure

82 : de Moissac à Malause

- **Depuis les digues de la plaine, en léger retrait des berges.**
Le réseau de digues de la plaine en moyenne Garonne (souvent en terre) constitue une coupure visuelle depuis une perception au niveau du sol.
Par contre, depuis le sommet de digues des points de vue légèrement surélevés sont offerts au piéton sur ;
- sur la Garonne lorsque les digues longent ses berges, en permettant de s'affranchir des effets de masque de la végétation en été (cultures hautes, boisements).
- sur les paysages agricoles de la vallée, pour les digues plus en retrait.



*33 : digues de la plaine de Gironde de **La Réole** à Villenave d'Ornon*

*47 : digues et casiers de la plaine du Marmandais (**digue de Fourques sur Garonne**, Couthures..) et de l'Agenais...*

31 et 82 : plus ponctuellement dans la plaine en aval Toulouse (Ginestous, Merles...)

- **Les rebords des basses terrasses alluviales, et talus surélevés** de quelques mètres au-dessus du fond de plaine inondable.
Les bourgs-terrasses et routes balcon implantés à l'aplomb de ces talus, bénéficient, à moindre échelle, d'une situation de promontoire analogue aux villages perchés des coteaux. Ces situations de talus dans la plaine permettent, selon l'occupation des sols, des vues dégagées sur la Garonne sa plaine agricole et ses horizons boisés depuis des bourgs ou des routes en retrait du fleuve (jusqu'à 1,5 km en raison du risque inondable). Ce talus est nommé « tap » localement. Et, depuis le fond de plaine, ces talus soulignent les bourgs-terrasses (structure urbaine, repère visuels des monuments).

82 : Rive droite, « le tap » talus de la 1 ère terrasse (rive droite) de la plaine avec son chapelet de bourgs et ses routes, de Grisolles à Castelsarrasin.

Chapelet de bourgs en retrait sur la 2è terrasse, le long du canal (Pompignan, Montbartier, Montech, Valence d'Agen, Pommevic) avec la RN113/RD813 comme route-vitrine sur les paysages de Garonne. Route de Moissac à Malause longeant canal et Garonne.



Talus et route balcon sur la plaine de la Garonne / Finhan



*Rive gauche : terrasse urbaine de **Verdun sur Garonne** (photo), Saint Nicolas de la Grave, Merles, Castelmayran, Donzac, St Loup...*

*31 : Routes et bourgs de la terrasse en aval de Montréjeau : RN1217, RD 21, Labarthe et Pointis-Inard, Labarthe de Rivière Martres de Rivière, hauts de Villeneuve de Rivière... RN125, **RD 23** entre **Montréjeau** et **St Béat**, tumulus et tour de péage dans le secteur Valcabrière-Saint Bertrand de Comminges...*

33 : RD 1113 (RN113) en rive droite entre la Réole et Langon- Bourgs en rive gauche, entre Hure et Castets en Dorthe.

47 : bourgs en belvédère sur la terrasse : chapelet de bourgs en rive droite (47) entre Sainte Bazeille (ancien port) et Marmande puis de Marmande à Tonneins, en rive gauche de Fourques à Buzet/Baïse



Vue sur la Garonne depuis la RD23

Problématiques et opportunités :

Une grande variété de points de vue mais ce sont souvent des points de vue potentiels, car sur le terrain les fenêtres visuelles existent de manière très ponctuelles et avec des visibilités variables du fait du faible surplomb (moins de 30 mètres) et selon la période. Le changement selon les saisons est plus sensible, en lien avec les évolutions des cultures et de la végétation arborée (ripisylves, peupleraies) qui peuvent diminuer les effets belvédères. Les horizons sont rapidement fermés, et selon la végétation en berge, on ne perçoit pas toujours au-delà des deux rives du fleuve.

La proximité entre les berges du canal et de la Garonne est peu mise en valeur. Les peupleraies développées en moyenne Garonne dissimulent souvent les covisibilités et gênent la lecture paysagère de la ripisylve ou des alignements du canal. La mise en scène de fenêtres paysagères ponctuelles dans les zones très végétalisées pour améliorer les covisibilités est une opportunité pour des synergies touristiques entre canal et Garonne.

Le manque d'identification et de lisibilité des talus des basses terrasses alluviales, malgré leur intérêt pour ces bourgs physiquement plus éloignés de retrouver un lien avec le fleuve, du fait des extensions urbaines ou des évolutions dans la plaine agricole.

La nécessité de préserver des coupures d'urbanisation le long des axes routiers longitudinaux entre bourgs

Des axes routiers à valoriser pour créer un effet vitrine de qualité sur les paysages de Garonne (routes d'accès perpendiculaires, plantations).

Cat. D : Vues plongeantes dans l'axe du fleuve, depuis les ponts



Caractéristiques :

Les ponts sont de superbes balcons qui dominent le fleuve et le laisse voir dans son axe.

Fleuve souvent discret et intime depuis le niveau de la plaine, il se révèle dans toute son amplitude, avec son cordon boisé, ses îles, courbes, berges ou falaises et confluences, ses couleurs....Ainsi dans le Comminges, la Garonne bordée d'une ripisylve dense et continue n'est surtout visible que depuis les ponts enjambant fréquemment le fleuve.

Ces points de vue ont une forte valeur patrimoniale et/ou touristique en présence de ponts anciens, souvent classés monuments historiques, et de covisibilités avec des monuments ou façades fluviales de qualité sur les rives.

Les ponts dans les villes permettent aussi de profiter de paysages nocturnes inédits.



47 : pont et falaise urbaine du Mas d'Agenais sur Garonne et canal, pont et quais de Tonneins, pont de Couthures sur G., pont sur le Tareyre avant confluence Garonne Lagrùère, pont canal à Agen...



33 : pont et façades fluviales de La Réole, de Langon, pont de Castets en Dorthe, ponts de Bordeaux...



82 : ponts suspendus et façades fluviales et industrielles de Lamagistère et Golfch, Auvillar, Verdun sur Garonne, ponts anciens de Mauvers, Bourret ou St Nicolas de la Grave, pont et abbaye de Belleperche.



31 : ponts du Volvestre (Carbonne, Saint Martory, Cazères) et du Comminges : pont royal de Labroquière-Valcabrière, pont classé de Gourdan-Polignan et covisibilité avec la terrasse de Montréjeau, pont de Miramont de Comminges et son miroir d'eau (barrage), ponts de Clarac, Valentine, Labarthe-Inard, ponts de Toulouse...



Problématiques et opportunités :

Opportunité de valorisation des ponts comme balcon privilégié sur la Garonne et amélioration des franchissements des ponts de faible gabarit pour les usagers modes doux : les ponts sont la première vitrine sur le fleuve pour les visiteurs et les nouveaux résidents et font office de « porte d'entrée » pour certaines villes fluviales. Cependant, ils sont le plus souvent aménagés ou conçus pour les véhicules. Les ponts construits après 1930 sont devenus des ouvrages de plus en plus techniques et routiers laissant peu de possibilité aux piétons ou cyclistes pour s'y arrêter et apprécier le point de vue (ponts très étroits comme les ponts suspendus du 82, sentiment d'insécurité) ou occultant la visibilité sur le fleuve (ex : pont de Marmande). Des nouveaux ponts plus respectueux de l'identité fluviale ont cependant été réalisés récemment (pont suspendu de Verdun sur G., pont Chaban Delmas à Bordeaux).

Valorisation des anciens ouvrages, création de passerelles pour améliorer les liaisons entre les rives.

Requalification paysagère aux abords des ponts, axes routiers d'accès à valoriser, intégration des activités dévalorisantes (ex gravières attenantes).

Cat. E : Vues rapprochées, à niveau, depuis les berges ou sur l'eau

Caractéristiques :

Cette catégorie regroupe des points de vue :

- à l'extérieur du lit, depuis les berges naturelles ou les quais, chemins longitudinaux et voies d'accès aux ports, cales...

Les chemins de bord de Garonne, permettent la découverte de paysages intimes, sensoriels avec une tonalité naturelle affirmée même dans les zones urbaines par la proximité du contact avec l'eau vive. Les vues sont généralement courtes mais peuvent s'élargir en fonction des saisons, de la densité des boisements de berges et du tracé du fleuve.

Elles donnent à voir la variété des micro-ambiances des berges et du lit, la vie animale et les usages des hommes avec le fleuve : falaises, berges vaseuses, îlots et plages, chenaux et bras morts, roselières, miroir d'eau ou zones de roches et de courants, confluences, carrelets, barques amarrées, épis, cales, façades fluviales des bourgs installés en front de fleuve (Tonneins, Lamagistère, Cazères, Saint Bât ...)...

- depuis l'intérieur du fleuve, en situation de navigation sur l'eau (canoë, bac, bateau...) ou dans des situations entre terre et eau (effet de presque-île des épis dans le lit (82, 47) ou sur des îles).

Les paysages vus depuis l'intérieur du fleuve, moins connus, procurent une expérience unique où les repères habituels disparaissent, riches en émotions pour ceux qui l'ont vécue et décrits dans les enquêtes de perception.

33 : les bourgs portuaires (St Macaire, Caudrot ...) et anciens hameaux de bateliers (Bourdelles, Langon, La Réole-Le Rouergue, Barie, Langoiran ...), la navigation de plaisance, berges et quais...



47 : berges et cale de Couthures sur Garonne, quais et berges de Tonneins, graviers de Lagrùère, île Souilhagon, parc et plage de Marmande La Filhole, hameau de Coussan à Marmande, de Boé...



82 : quais de Lamagistère, berges et port d'Auvillar, chemin de berges à Finhan, plage de Monbéqui et Verdun sur G., falaises de Mas Grenier, épis et île de Saint Cassian, berges et bras morts de Bourret...



31 : berges de Gourdan-Polignan, parcours canoë Fronsac-Valcabrière-Montréal, Valentine, Miramont de Comminges et son plan d'eau, berges et falaises de Gensac, canaux et ouvrages hydroélectriques...



Problématiques et opportunités :

L'accessibilité et la continuité des cheminements de berges, les fenêtres de visibilité du fleuve depuis les berges.

Les points de vue et liens physiques de berges à berges pouvant être réalisés.

Les dégagements visuels pour créer ou rétablir des covisibilités avec des éléments forts du patrimoine environnant, ou des repères visuels. La mise en valeur des confluences.

La valorisation des façades urbaines, des quais, des accès urbains vers le bord de l'eau et la création d'espaces publics ouverts sur le fleuve, de promenades sur berges.

Les points noirs et éléments de pollution visuelle décrits par les enquêtes (berges dégradées, décharges sauvages, ouvrages techniques liés aux stations de pompage...).

Le développement des animations et loisirs au plus près de l'eau avec une signalétique cohérente et pédagogique sur le fleuve.

La valorisation de ces différents points de vue, soulignée dans les enquêtes de perception (cf. verbatim ci-contre) est une composante intégrée dans chaque projet esquissé sur chacun des sites pilotes.

Les tableaux à la fin du document indiquent et illustrent ces différentes actions, en soulignant le ou les types de points de vue en jeu.

En parallèle ou en anticipation des actions d'aménagement sur le terrain, la préservation et valorisation des points de vue s'inscrit dans la durée et donc nécessite une traduction dans les documents d'urbanisme.

Un certain nombre de lieux ou configurations offrant des potentialités de découvertes visuelles intéressantes ont ainsi été indiqués comme éléments à protéger dans le zonage (au titre de l'art L.123-1-7 identification d'éléments paysagers et bâtis).

Exemples de traduction (extraits études pilote paysages de Garonne Sméag)

> 3. LA COHÉRENCE D'UN ENSEMBLE, UN PAYSAGE RURAL DE VALLÉE

	Exemples de sites	Préconisation aux documents d'urbanisme
- Action 3.1 : Mise en valeur des points de vue majeurs	Les points de vues de Clermont-Soubiran, Auvillar et Boudou.	PLU Article L. 123-1-7 Identification d'éléments paysagers et bâtis PLU Définition d'emplacements réservés
- Action 3.2 : Maintenir le cadre forestier des talus et coteaux tout en limitant l'enfrichement.	L'ensemble des coteaux et talus des terrasses, les espaces en déprise agricole subissant l'enfrichement.	SCOT Inscription à la trame verte PLU Article L. 123-1-7 Identification d'éléments paysagers et bâtis
Action 3.3: Contenir l'anthropisation des coteaux	Les secteurs subissant un mitage important notamment les crêtes autour de Boudou et Malause.	SCOT Inscription à la trame verte PLU Inscription en zones A ou N, réglementation spécifique PLU Interdire l'urbanisation, réglementation spécifique PLU Article L. 123-1-7 Identification d'éléments paysagers et bâtis PLU Article L. 130-1 Classement de zone boisées

	SCOT		Plan Local d'Urbanisme			
	PADD	DOO	PADD	Règlement écrit	Règlement graphique	Schémas d'orientation
Orientation 1 - Donner à voir, à parcourir et à vivre la Garonne	X		X			
Action 1.1 - Valoriser les points de vue et les vues	X		X			
Préserver les abords des routes-paysages en limitant leur constructibilité		X			zones A et N	
Identifier et préserver des cônes de vue par la gestion de la présence boisée (ripisylves, peupleraies)				art. 13		
Mettre en scène les parcours et points de vue sur les coteaux		X	définition des parcours		emprises réservées	X
Valoriser les bords de route pour améliorer la perception des paysages de la vallée : points d'arrêt soigneusement conçus et réalisés			définition des sites à valoriser	art. 13	emprises réservées	X
Adapter les équipements routiers sur les itinéraires de découverte (suppression ou limitation des panneaux et enseignes, des glissières métalliques et GBA, des ronds-points,...)						
Poursuivre la valorisation des sites et éléments patrimoniaux liés au fleuve				art. 11		X
Valoriser les traversées des bourgs ponctuant les routes principales				art. 6 ; art. 11		X
Gérer le végétal d'accompagnement de la route dans des dispositions adaptées et douces : choix d'essences adaptées au contexte, taille douce, maintien des vues,....				art. 13		

Quelques verbatim recueillis sur ce thème ...

« La Garonne est cachée, on lui a tourné le dos. »

« Mais sur la Garonne par contre, on ne peut pas dire grand-chose parce qu'on vient juste de la découvrir, on l'a très peu vue en fait. « Dans le guide vélo, certains éléments ne sont pas bien signalés. Parfois, on ne voit pas ce qui est juste à côté parce que ce n'est pas indiqué ou parce qu'aucun chemin ne fait le lien... » « Nous, par exemple on aurait voulu avoir un accès à la confluence du Tarn et de la Garonne, et à vélo, on n'a pas vu cette information-là...cela doit être possible je pense mais en passant on n'a pas vu cette info...Et c'est dommage !

« Il faudrait informer davantage les passants...Pour avoir accès à davantage de lieux comme la confluence du Tarn et de la Garonne. »

« On la regarde tous les jours ; si quelqu'un vient, la première chose à faire : on va voir Madame Garonne »

« Il faudrait un chemin pour faire profiter les gens de Garonne, pour les faire revenir vers Garonne »

« Les gens viennent voir sur le pont de Tonneins cette force, cette puissance du courant et ce qu'elle peut transporter»

« Un circuit des pigeonniers, à vélo ou en voiture, on en voit sur la RN mais ce n'est pas aménagé pour qu'on puisse s'arrêter, les contempler, les prendre en photo. »

« On peut admirer chaque jour la vallée au pied des coteaux, les saisons impriment leurs influences, les lumières changent en permanence. »

« Si on veut rendre Garonne plus agréable, il faut maîtriser la végétation des berges, il faut permettre d'avoir une vue sur Garonne et pour ça on n'a pas le choix, il faut aménager les berges. »

« Depuis le point de vue du Boudou, on voit tout ce qu'on ne doit pas faire en termes de production agricole ! »

« Le long de cette route, il faudrait mettre des panneaux, pour montrer qu'il existe autre chose, une belle photo, comme sur les autoroutes. »

"J'ai amené quelqu'un qui m'a dit: c'est pas possible, je n'ai jamais vu Garonne comme ça, c'est de toute beauté."

« Identifier les trois résurgences de la roselière de la Baraque, les mettre à la vue du public... »

« Quand je suis sur la 113, jamais il ne m'est venu à l'idée de rentrer, il est nécessaire de prendre du temps, il faut fouiner, à Montech il y a des gens qui ne sont jamais allés voir la Garonne »

« Il y a une casse, il faudrait planter des grandes haies pour cacher ces horreurs, on a l'impression qu'ils s'acharnent à faire n'importe quoi pour que ce soit moche. »

« Par rapport aux paysages, ils ne sont pas spécialement emballés mais dès qu'ils arrivent au bord de Garonne, tout de suite c'est magique. »

« Quand je suis arrivée pour la première fois, que j'ai passé le pont de Verdun sur Garonne, ça a été un flash et du coup j'y ai emmené tous les gens qui venaient nous voir, toutes ces façades ça m'a impressionné. »

« La vue est très dégagée, déjà au premier plan, vous avez l'eau, du milieu de la Garonne c'est quand même plus...comment dire... même les essences d'arbres on voit beaucoup mieux. »

« Il ne faut pas que, sous prétexte qu'on a des belles vues sur des beaux terrains, on foute des maisons qui justement sont vues de partout et ne sont pas adaptées au paysage. »

« J'ai un rêve depuis que je suis gosse, c'est d'habiter dans une maison sur les quais de Lamagistère et voir Garonne tous les matins ! »

« On s'est dotés d'un ZPPAUP qui a permis de déterminer, sur La Réole même, des cônes de vue qui sont préservés. »

« Y a un point de vue sur Garonne et Canal qui, là, s'embrassent vraiment. »

« Le point de vue sur les peupliers argentés, le champ d'asperges à côté, quelles couleurs, mes racines sont là »

« On a vraiment été surpris par le côté pittoresque du village et la vue qui embrasse la vallée de la Garonne ici... »

LES POINTS A RETENIR...

Synthèse des orientations pour retrouver et valoriser des points de vue

La phase « orientations pour un aménagement qualitatif du paysage garonnais » des études pilotes a été conçue de manière à proposer :

- des orientations et pistes d'actions répondant aux enjeux locaux identifiés de manière thématique (*études Garonne Langon-La Réole, Garonne marmandaise et agenaise*) ou par sous unités paysagères (*études Garonne des terrasses, Garonne du Comminges*) sur les territoires concernés
- une déclinaison opérationnelle sur quelques sites (étude de projet sur 3 à 4 sites pilotes)
- des traductions et préconisations pour les documents d'urbanisme.

Sans volonté de gommer les spécificités de chaque plan guide territorial, il est possible de synthétiser les grands objectifs de valorisation et les principes de mise en œuvre qui ont notamment été appliqués dans les études de sites pilotes dans le tableau ci-contre.

Ensuite, des focus et prolongements sont ensuite faits sur certaines actions, ainsi que sur les partenaires techniques et financiers à mobiliser.

Intervenir de manière ciblée sur la ripisylve et sans dénaturer...(cf. fiche cheminer sans dénaturer)

Les fenêtres d'ouverture visuelles dans la ripisylve seront choisies en fonction du potentiel paysager mais aussi de la qualité de la ripisylve (profiter des trouées existantes, enlever des espèces invasives ou inadaptées en tenue de berges, des arbres penchés pouvant générer des désordres...) et de sa sensibilité écologique dans les secteurs classés au réseau Natura 2000 (éviter dans les secteurs classés en habitat d'intérêt prioritaire).

L'ouverture visuelle ne nécessite pas toujours une suppression totale de toute la végétation mais requiert un travail de taille ou désépaulement sélectif (par ex, choix d'isoler de beaux spécimens fixant la berge, choix de conserver et d'entretenir une strate végétale basse). Le dessouchage sera proscrit en berges pour éviter toute déstabilisation.

La ripisylve en amont et aval de ces ouvertures pourra être densifiée afin d'accentuer les effets de fenêtres.

De manière générale, des compensations des suppressions végétales peuvent être prévues sur des secteurs de ripisylve proches dénudés ou dégradés par des plantations adaptées au bord des berges ou des replantations par bouturage (cf. *liste des espèces et recommandations annexée*).

L'entretien des fenêtres visuelles peut être pris en charge en régie par les collectivités et intégré dans l'entretien plus global des sites mis en valeur (cheminement, espace public) avec une fréquence variable (2 à 3 fois par an). Dans le tissu rural, il peut être opportun de conventionner avec les agriculteurs ou sylviculteurs pour faciliter l'entretien aux sites.

Les partenaires techniques (cf. plus loin) peuvent également aider les porteurs de projet ou les équipes d'entretien des espaces verts à identifier plus finement ces secteurs sur le terrain (en accord avec le Docob Natura 2000 et le Schéma Directeur d'entretien des berges de Garonne) et à intervenir de manière adaptée en fonction de la sensibilité écologique.

Intégrer la variété des points de vue sur le fleuve (panoramique, en surplomb, rapprochés, ...) dans les projets d'aménagement locaux...

Notamment pour les concevoir comme des jalons attractifs dans les circuits de cheminement doux dans la vallée, au bord du fleuve ou dans les parcours sur l'eau...

Cette demande peut être exprimée au stade des CCTP des études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre d'aménagements plus sectoriels ou thématiques (réflexion urbaines centre bourgs ou quartiers, schémas de développement touristique, schémas de mobilité...).

Cf ci-après : *tableaux montrant la valorisation de différents points de vue dans les projets pilotes des études Sméag*

Objectifs

- Préserver, améliorer ou valoriser les points de vue emblématiques pour la découverte et de compréhension des paysages de Garonne

Points de vue existants depuis les routes, ponts, espaces publics ...portant sur le fleuve, ses confluences ou sur la vallée (belvédères sur les reliefs).

- Mettre en scène la variété des points de vue sur les ambiances du fleuve par des itinéraires de découverte terrestres et/ou fluviaux (lien avec fiche accéder, cheminer)

Paysages emblématiques ou méconnus, paysages de l'intime...

Itinéraires en berges, plaine ou coteaux ou mixtes...

- Développer des covisibilités entre les centres urbains et le fleuve

(lien avec fiche renforcer les liens bourgs-fleuve)

- Réaliser des haltes sur les routes ou chemins de randonnée valorisant de nouveaux points de vue sur des lieux remarquables

Tertre, verrou, grandes confluences et points de jonction avec le canal latéral, sites classés...)...

- Maintenir des cônes de vue en maîtrisant l'urbanisation diffuse, maintenir des coupures visuelles entre zones d'urbanisation

Urbanisation diffuse sur les hauteurs des coteaux et urbanisation s'étirant le long des axes de la plaine...

- Gestion des plantations pour maintenir des vues

- Réduire la « pollution visuelle » au droit des points de vue, haltes paysagères

Mise en œuvre

- Interruptions dans la végétation ou renforcement des plantations pour créer des effets de fenêtre ou de balcons dans la ripisylve ou dans la végétation comprise entre le point de vue et le fleuve. Ouverture de « fenêtres » en valorisant les ambiances variées du corridor garonnais (plages, zones humides, bras morts, petit patrimoine...).
- Renaturation de berges dégradées, renforcement des plantations selon recommandations du Schéma Directeur d'Entretien des berges du Sméag (choix des essences adaptées...).
- Mise en recul des cultures et des peupleraies aux abords des berges, des confluences (respect des servitudes du domaine public fluvial).
- Mise en place de modes de gestion similaires et cohérents pour le maintien des espaces ouverts pour la vue (association d'éleveurs locaux...).
- Contrôle de l'urbanisation le long des routes paysagères dans la vallée et sur les crêtes à travers le document d'urbanisme pour éviter la « privatisation » des points de vue et des espaces clés.
- Identification/Protection des éléments paysagers d'intérêt pour les points de vues (talus, digues, section de berge ou de bord de route, repère visuel...) dans les documents d'urbanisme.
- Identification, préservation ou mise en scène des points de covisibilité : *entre centres bourg et berges du fleuve, entre les deux rives et entre des points hauts encadrant la plaine fluviale (repères et points d'appels).*
- Valorisation des quais et façades fluviales.
- Valorisation des abords des voies d'accès au fleuve structurantes, notamment aux abords des ponts pour une meilleure lisibilité et ouverture au fleuve.
- Aménagement paysager des abords routiers sur les itinéraires de découverte : *traitement des talus, pentes, mise en scène par des plantations, haltes, signalétique amenant à la découverte du fleuve, adaptation des équipements routiers (panneaux, enseignes, glissières...).*
- Aménagement des espaces publics et haltes en privilégiant les modes doux (piétons, cycles), et un mobilier spécifique avec une signalétique rappelant le fleuve.
- Amélioration/sécurisation des ponts pour permettre aux modes doux les perspectives sur le fleuve et les canaux : *matérialisation physique des voies piétonnes, réalisation d'aménagements ponctuels et spécifiques (encorbellement, passerelles, platelage), supports pédagogique d'aménagements communicants...*
- Synergies entre haltes des parcours sur l'eau (fleuve et canal) et des parcours terrestres.
- Sensibilisation sur les points de vue à travers la création d'un observatoire photographique local des paysages de Garonne.
- Intégration ou réaménagement paysager des activités en covisibilité avec le fleuve (gravières, stations techniques d'épuration ou pompage, arrières activités, entrées de villes) : *écrans végétaux, habillage...A long terme, favoriser la délocalisation d'activités dévalorisant les points de vue emblématiques.*

Retrouver et préserver des covisibilités avec des sites clés emblématiques...

Confluences, sites urbains, patrimoine ou éléments bâtis repères sur les rives, particularités entre rives opposées (falaises, boisements humides...)...

Protéger, préserver, prévoir ces points de vue qui font la qualité du cadre de vie ou confortent des sites touristiques existants doit **s'anticiper** pour éviter leur perte (par exemple par la privatisation de parcelles clés ou l'enfrichement) ou leur disqualification par des bâtiments ou activités.

C'est un travail qui peut se mener à travers différentes démarches de planification :

- Dans les documents d'urbanisme, tant au niveau du PADD que dans les orientations de zonage et de règlement ; identification d'éléments paysagers à préserver art L123-1-7° du code de l'urbanisme, coupures d'urbanisation, encadrer les occupations du sol sur l'ensemble de la fenêtre de vue recherchée ou à proximité des cônes visuels identifiés (règles de recul ou d'interdiction), emplacements réservés sur des terrains clés à acquérir...
- Dans les chartes paysagères, les agendas 21, dans les cahiers de gestion des sites classés, qui permettent d'identifier et de donner des propositions pour retrouver des perspectives avec le fleuve ou les mettre en scène (ex : cahier de gestion du site classé du château Bertier à la confluence Garonne-Ariège).

Ce souci de réflexion amont sur la qualité des points de vues à préserver permet d'éviter la constitution de « points noirs paysagers » et d'éviter de recourir à des opérations de traitement paysager pour insérer des usages ou activités peu compatibles (ex : step de Meilhan sur G. dans l'axe du point de vue touristique tertre/canal/Garonne) ou de destruction ou délocalisation de ceux-ci.

....notamment entre la Garonne et son canal latéral

Le canal de Garonne qui longe à plus ou moins grande distance la Garonne est très fréquenté quotidiennement (populations locales et touristes), mais ce flux ne diffuse pas vers le fleuve.

En dehors de rares sites comme celui de la confluence finale à l'écluse de Castets en Dorthe (33) qui offre un point de vue emblématique, le canal n'est pas mis en perspective avec le fleuve malgré une proximité importante sur une grande partie de son parcours. Les différences paysagères, d'ambiances et de pratiques entre les deux voies d'eau sont pourtant bien exprimées par les habitants et sources de richesse pour un développement du tourisme vert et de la qualité du cadre de vie local.

Valoriser des points de vue de covisibilité est une première action permettant la mise en synergie entre canal et Garonne. C'est une belle opportunité pour renforcer l'identité paysagère de la plaine garonnaise, et affirmer le caractère singulier de la section du canal de Garonne dans l'ensemble canal des Deux mers.

Les deux voies d'eau ont chacune des atouts, des usages, et leur mise en réseau visuelle et physique (via les cheminements doux) permettrait de valoriser le territoire de la plaine de Garonne en profondeur en évitant l'effet d'un « tourisme tube, de passage », déconnecté du territoire et de son histoire.

Ce maillage doit être l'occasion de mettre en réseau les points de vue rapprochés en berges (avec toute la variété de points de vue identifiés précédemment) et ceux procurés par les belvédères des coteaux offrant de larges panoramas sur la vallée pour apprécier les parcours des deux voies d'eau.

A l'échelle des 4 départements concernés, il serait donc opportun de créer un **itinéraire touristique** de découverte du fleuve et du canal, avec une signalétique spécifique, connecté aux points de vues, aires touristiques déjà aménagées et les nombreux sites urbains ou bâtiments remarquables témoins des usages et pratiques fluviales (ex Meilhan sur Garonne, Auvillar, châteaux viticoles avec vue sur le fleuve...). Certaines sections illustrant cette thématique de connexion visuelle fleuve-canal pourraient déjà être valorisées sur des itinéraires touristiques existants ou projetés (GR, sentier de St Jacques de Compostelle, futur sentier du corridor Garonne du Conseil général 82...)

Tisser des liens visuels entre ces deux voies d'eau, apparaît comme un sujet de réflexion d'actualité dans la perspective d'orientations de gestion et valorisation du canal, et des problématiques d'extension du chancre coloré sur les alignements de platanes du canal.

(cf. [fiche canal, Garonne des liens à retrouver](#))

Observer, sensibiliser créer de l'animation autour des points de vue

Les points de vue sont par essence des lieux de pause qui permettent de développer des actions de pédagogie et de sensibilisation sur le fleuve, la construction des paysages et les rapports homme-fleuve.

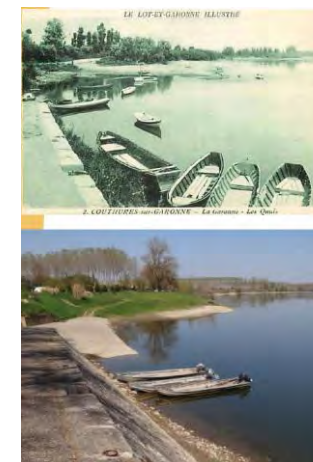
Une signalétique adaptée doit guider les promeneurs et touristes et être conçue comme un repère identitaire...

Le Logo Garon du Sméag (personnage galet), déjà présent sur plusieurs panneaux pédagogiques en bord de Garonne, peut être ré-utilisé ou réadapté (mis à disposition).



L'association des acteurs locaux du tourisme, de l'environnement, du patrimoine (offices, associations locales, conteurs de pays...) ou de l'éducation est à mener pour leur faire découvrir les points de vue sur le fleuve afin qu'ils développent des actions de sensibilisation, de promotion et d'animation adaptés sur ces lieux.

Ainsi durant l'élaboration de deux études pilotes sur les paysages de Garonne (Terrasses, Agenaise), des actions ont pu être menées en collaboration avec des jeunes de centres de loisirs sur les perceptions du fleuve par le biais de prises de vues photos. Des lectures paysagères peuvent aussi être organisées (ex actions des associations du CEDP47 ou de « Passeurs (33) » menées avec le milieu scolaire et le grand public).



Les projets intégrant des points de vues majeurs aménagés pour le public, vu les enjeux touristiques, méritent aussi d'être suivis dans le temps dans le cadre de l'**observatoire photographique des paysages** de Garonne de la Dréal. L'outil permet d'évaluer et d'anticiper des effets de pression sur les milieux naturels ou des aménagements nécessaires avec le temps.

Il permet aussi dans le cas des points de vue majeurs, embrassant la plaine d'évaluer les dynamiques d'évolution dans un pas de temps fixé et de servir d'outil de sensibilisation pour adapter des politiques publiques ou de planification locale.

Illustration photos Observatoire photographique GEODE/Dréal

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/l-observatoire-des-paysages-garonnais-axe-d-r3177.html>



L'observatoire photographique des paysages de Garonne marmandaise qui a été mis en place en 2013 à l'échelle du territoire de vallée de l'agglomération Val de Garonne a été une des premières actions réalisées à la suite de l'étude pilote sur les paysages de Garonne ; différents points de vue dont les enjeux ont été préalablement identifiés (croisement des enjeux locaux du territoire et du fleuve) seront rephotographiés. Une sensibilisation spécifique auprès des élus concernés a été réalisée à travers l'édition de cartes postales des points de vues sélectionnés pour l'observation (photocomparaison prises de vues ancienne/récente).

<http://www.vg-agglo.com/-Nos-paysages-.html>

Des partenaires techniques et financiers spécifiques à mobiliser

Différents partenaires ont été identifiés durant la conduite des études du Sméag pour l'appui à des projets pour le maintien et la pérennité des points de vue (en complément de l'appui technique Sméag/Dréal et du Plan Garonne) :

- EDF, VNF : interventions sur les secteurs de berges gérées ou concédées du domaine public fluvial
- Services de voirie des collectivités en charge des routes ou ponts : amélioration de la circulation des modes doux et du rôle de découverte paysagère des ponts et routes
- Services urbanisme des collectivités (prise en compte dans les documents de planification)
- Conseil général/Comité Départementaux de Tourisme ou Agence Technique de développement du Tourisme (33,82)/Conseil régional/Pays : aides pour le développement des sentiers de randonnée (entretien, mobilier, signalétique...), et du tourisme lié à l'eau ; lien avec la politique Espaces Naturels Sensibles (acquisitions foncières, entretien et gestion) ou des Plans Départementaux de randonnée pédestre
- Dréal sur les sites classés et la politique canal, DRAC-STAP pour les monuments historiques classés, secteurs sauvegardés et protégés type AVAP (ex ZPPAUP)
- CAUE des départements : aide aux communes pour l'élaboration des cahiers des charges de consultation
- Office de tourisme, CDT, Agence technique de Tourisme
- Office de tourisme/Pays/association de découverte et médiation paysagère/ acteurs de la navigation et activités fluviales : proposition d'animations et supports de valorisation des points de vue, lectures paysagères (ex : association CEDP 47, association Passeurs 33, CAUE, CPIE...), circuits touristiques
- cellules entretien rivière et/ou zones humides des Conseils généraux, Sméag, CATEZh Midi-Pyrénées, syndicats de rivières d'affluents : assistance pour expertises des berges et ripisylves dans la création des fenêtres dans la ripisylve
- Syndicats de gestion des digues, agriculteurs et éleveurs pour la gestion des espaces.



REALISATIONS, ICI OU AILLEURS...

Projets, actions similaires réalisés

Dans la vallée...

- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne de La Réole à Langon et St Macaire (33)**
 - Route panoramique des coteaux de Garonne, itinéraires touristiques de découverte du vignoble et de ses paysages en Entre-deux-Mers proposé par l'Office de Tourisme de l'Entre-Deux-Mers.
 - Parc des vergers à Langon (33) et transformation d'un bâti de grue en observatoire sur le Garonne.
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne Marmandaise (47)**
 - Travaux d'habillage pour intégrer la station d'épuration de Meilhan sur Garonne, point noir entre le belvédère du tertre (site classé) et le canal (Syndicat des eaux de Cocumont).
 - Observatoire photographique des paysages de Garonne du Marmandais, édition de cartes postales sur certains points de vue emblématiques ; Animation, « Circulez tout est à voir ! », itinérance artistique le long du canal croisant les points de jonction avec la Garonne (point de vue mis en scène à Meilhan sur G., à Lagrèze...) et ses affluents (Val de Garonne Agglomération 2014).
 - Belvédère sur le fleuve et la ville depuis le nouveau pont levant Chaban Delmas à Bordeaux (site Unesco) équipé d'une voie piétons cycles (2013) ; Aménagement des quais.
 - Réalisation de 3 espaces belvédères sur Garonne au centre de Toulouse : emmarchement sur le quai St Pierre à Toulouse (2014) rive droite, aménagement du belvédère du musée des Abattoirs sur la rive gauche avec une passerelle en encorbellement face aux quais, terrasse de l'espace d'exposition du Bazacle en rive droite.
 - Observatoire photographique participatif des paysages fluviaux (Association Confluences Garonne-Ariège (2013).
 - Cazères sur Gar. (31), création d'un jardin Garonne en belvédère sur le fleuve et sur la roselière créée (2014).
 - Pontons belvédères sur les berges de Garonne à Agen (47).
 - Mise en valeur du point de vue sur le fleuve et la ville au parc de l'Ermitage à Lormont (33).
 - Clermont-Dessous/Bazens, panoramas sur la vallée de la Garonne (CDT47/CC du Confluent 47).
 - Office de tourisme de Moissac : circuit des coteaux de Boudou à travers vignes et vergers (point de vue confluence Tarn, et Garonne, plan d'eau et barrage de Malause...)

Ailleurs en bord d'eau...

- Promenade-belvédère sur la falaise Malpas en surplomb de la Vézère à Terrasson.
- Nouvelle prairie Saint-Sever sur les quais bas rive gauche à Rouen avec mobilier de contemplation.
- Etude paysagère sur le belvédère de la Côte de Grâce à Honfleur.
- Actions de valorisation et d'aménagement sur plusieurs belvédères engagées dans le cadre du projet «Grand Lac » (C.Agglomération du Lac du Bourget).

A venir, en cours

avec les aides du Plan Garonne ou sur le territoire des études pilotes...

- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne Marmandaise (47)**
 - Aménagement d'un belvédère entre Canal et Garonne, étude de maîtrise d'œuvre (2014-2015 commune), animations environnementales régulières sur site.
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne de La Réole à Langon et St Macaire (33)**
 - La Réole : Etude de faisabilité de la mise en valeur de l'entrée de ville par les quais ; Travaux de mise en valeur du belvédère du prieuré au-dessus du quai.
 - Langon : Etude et travaux d'aménagement des quais avec mise en valeur des points de vue haut et bas
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne des terrasses (82)**
 - Bourret, projet de liaison bourg-fleuve (promenade des sens, fenêtre et belvédères, passerelle, valorisation d'espace publics).

La valorisation des points de vue dans les projets sur sites pilotes

Catégories de vues : *Cat. A (panoramique, à distance du fleuve) ; Cat. B (dominantes, en surplomb du fleuve) ; Cat. C (depuis la plaine, en léger surplomb) ; Cat. D (plongeante dans l'axe, depuis les ponts) ; Cat. E (rapprochée, à niveau depuis berges ou lit).*

Garonne La Réole à Langon

Saint-Macaire : Valorisation des covisibilités et des liens entre ville et Garonne (**Cat. B et E**), dégager 2 cônes de vue dans les peupleraies masquant le rapport au fleuve (ville médiévale-ancien port, et site médiéval-front de fleuve), piste cyclable et accès aux berges pour découverte de la vallée, conforter un paysage de prairies et de haies bocagères pour redonner des vues sur les remparts et favoriser des usages cycles-piétons



Saint Macaire : Cat. B boisements et cônes de vues à dégager

Gironde sur Dropt, valorisation du site du magasin de l'éclusier : ouverture du site sur le fleuve par des fenêtres visuelles dans la ripisylve, dégagement de végétation et mise en place d'une terrasse pour lisibilité de l'écluse du Dropt en Garonne et du méandre de Barie (**Cat. E**), accessibilité modes doux avec passerelle sur le Dropt et remise en place d'un bac (**Cat. D**)



La Réole, valorisation de la façade fluviale et réaménagement des quais : un aménagement paysager séquencé des quais offrant plus de qualité visuelle et de confort d'usage avec plus de place donnée au végétal, aménagement de promenades confortables parallèles au fleuve et au bord de l'eau, d'une guinguette et d'une terrasse (**Cat. E**), valorisation des vues sur la façade par une promenade en digue rive gauche (**Cat. C**), traitement paysager des talus de la voie ferrée et du mur de la terrasse du Prieuré (**Cat. B**)



Garonne marmandaise

Valorisation du site remarquable du méandre de Jusix (Cat. E**) et tertre-belvédère de Meilhan sur Garonne (**Cat. B**) :** dégagement d'une aire pour mise en valeur de l'effet de presqu'île, restauration de la cale, intégration paysagère du point noir visuel de la Step., épaississement des ripisylves et recul des peupleraies pour une meilleure lecture du méandre, remise en place d'un bac (**cat. E**), entretien des espaces ouverts en berge par pacage, parcours entre points de vue haut et bas.



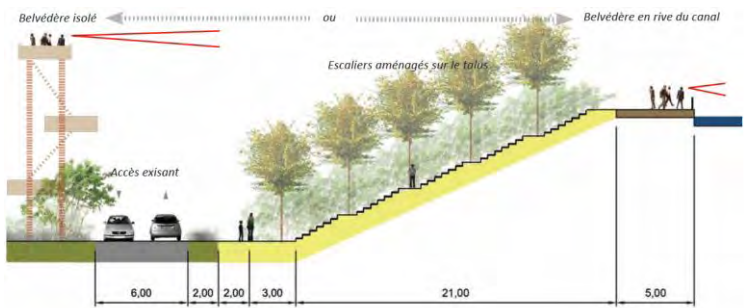
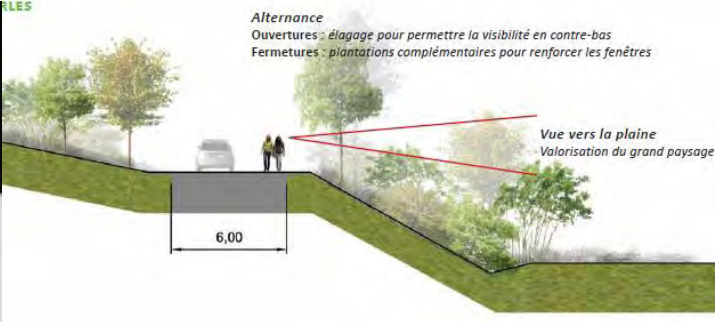
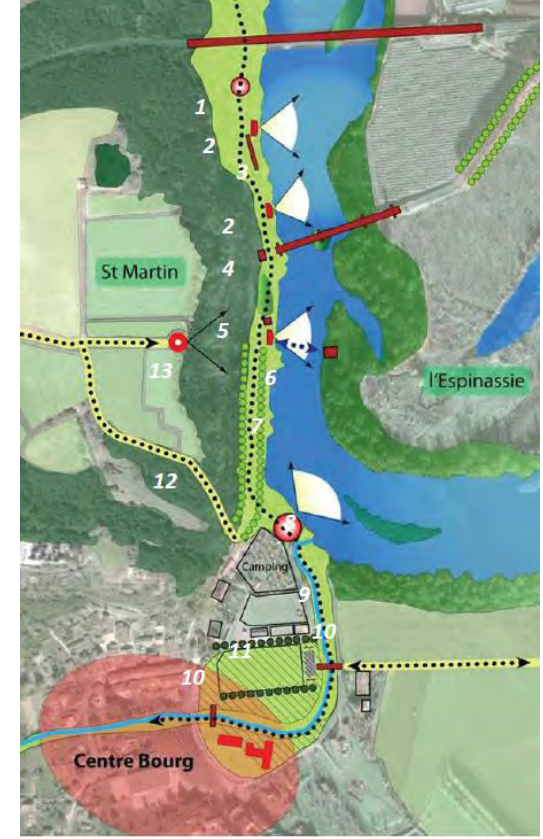
Parcours piétons/cycles sur digue dans la plaine de Fourques sur G. (Cat C.**) de la voie du canal jusqu'au port de Coussan (**Cat. E**) :** ouverture de vues en surplomb vers le fleuve et la plaine, proposition d'intégration de points noirs en bords de berges (station de pompage et ancienne sablière), mise à distance des cultures en berge, mise en valeur du port de Caumont et de l'accès au port de Coussan



Lagruère : création d'un espace public entre canal et Garonne avec mise en scène d'un belvédère depuis la voie verte du canal (**Cat. C et E**) dans ce site de proximité remarquable, valorisation de 3 points de vue confidentiels sur les berges (plage, ruines, vanne..) (**Cat. E**) avec dégagement de fenêtres dans la ripisylve, accès et parcours, mobilier et supports pédagogiques, dégagement de structures et bâtis dégradés dévalorisant le site.



→ Pour en savoir plus sur la genèse et les orientations de chaque projet pilote, consulter le document phase 2 des études pilotes Paysages de Garonne, <http://www.lagaronne.com/etude/prolongement-de-letude-paysagere-garonne-5-etudes-pilotes-territoriales.html>

Garonne agenaïse Projet Garonne historique, mise en valeur de la traversée du sentier de St Jacques de Compostelle dans la plaine de Pommevic à Auvillar jusqu'à la traversée du fleuve : réaménager et sécuriser les ponts de franchissement de Garonne et de ses 2 canaux, mise en scène du franchissement des pèlerins à Auvillar (adaptation du pont ou mise en place d'un bac, (Cat. D)), haltes aménagées pour valoriser les points de vue sur la vallée et son patrimoine (pigeonnier, églises, Auvillar et le coteau boisé, tours de la centrale nucléaire), plantations pour renaturer la plaine en openfield pour cadrer et enrichir la lecture paysagère, signalétique pédagogique aux haltes points de vue.  Projet Garonne industrielle à Golfech : aménagement d'un belvédère isolé (Cat. C) ou aménagé sur le talus du canal (Cat. E) pour un point de vue sur la centrale industrielle de Golfech dans la continuité du parc pédagogique, améliorer le franchissement piéton du pont du canal de la centrale (passerelle indépendante ou encorbellement) (Cat. D)	Projet Garonne naturelle, cheminement de St Nicolas de la Grave à Auvillar sur la terrasse jusqu'à la confluence Ayroux/Garonne : Ouvrir et maintenir des vues dominantes sur la plaine depuis la terrasse alluviale (Cat. C) ou plus intimes le long de l'affluent jusqu'à la confluence, cheminer sur une digue de terre (Cat. C), mise en scène de points de vue (aménagement, mobilier spécifique signalétique) notamment belvédère-ponton à la confluence dans Garonne (Cat. E), débroussaillage, élagage et gestion des fenêtres dans la végétation avec agriculteurs et éleveurs.  
Garonne des terrasses Grisolles le balcon de Beausoleil : aménagement d'un balcon panoramique sur la vallée de la Garonne depuis le haut du plateau en friche (Cat. A) vue panoramique à 4,5 km du fleuve (4,5 km), ancien lieu de promenade ; promenade aménagée en bord de terrasse sous tonnelle de platanes, muret affirmant la limite et l'effet balcon tables panoramiques associées, animations sur la lecture des paysages, vue vers Grisolles et son église (Cat C) et large vue panoramique sur la vallée (Cat. A).   Aménagement de la plage fluviale à Verdun sur G. (Cat. E) : redécouvrir la vue sur la Garonne depuis la voie d'accès principale, création d'un ponton-belvédère aménagé sur la rive face à la plage, ponton panoramique sur le fleuve et le nouveau pont suspendu, support possible d'animations sur le gradin haut de la plage.	 Finhan, parcours de l'arbre et de l'eau (Cat. E) : parcours du bourg aux berges jalonné par des haltes et fenêtres visuelles à créer vers la Garonne (percée ripisylve, signalétique, installations éphémères telle que l'arbre-cabane ...); mettre en valeur le point de vue sur le méandre et les falaises de Mas Grenier à la presqu'île, le bras mort sur l'île de Saint Cassian (dégager l'accessibilité sur l'épi), l'ancienne plage, réglementer les usages (dépôts sauvages) Bourret, la promenade des sens entre Roche et Garonne : accessibilité et mise en valeur du point de vue haut sur le méandre (Saint Martin) par le coteau (Cat B). (Cat. D/E) : Dégager et valoriser des fenêtres dans la ripisylve pour l'ouverture visuelle sur l'ancienne plage, le pont suspendu, la rive opposée, le méandre de la clairière ; entretien accès au fleuve et à la confluence du Tessonne ; création d'une traversée sur le fleuve vers le bras mort de la rive opposée (bac, gué, réouverture du pont suspendu) ; promenade des transats avec mobilier pour contemplation ; plantations encadrant la plaine des sports et masquant la Step. 
Garonne du Comminges Valorisation des paysages et du patrimoine industriel de la Garonne motrice autour d'une maison Garonne à Miramont du Comminges: réaménager l'esplanade en un lieu tourné vers le miroir d'eau créé par le barrage et parcours en berges (Cat E), création de passerelles permettant la contemplation de paysages sauvages et d'aménagements hydrauliques (Cat. D), éliminer les décharges sauvages et nettoyer les canaux.  Parcours patrimoine Garonne et histoire antique, fluvial et terrestre autour de la base de canoë de Valcabrière : gestion de la ripisylve au pont royal (cat D, E), panneaux de lecture des paysages aux gués (Marcadiou, Moines), mise en scène du site du port antique en dégagant des covisibilités entre le fleuve (parcours canoë, paroi rocheuse) par une fenêtre dans la ripisylve et un ponton sur berge, et le site du port antique sur les berges (mur antique, axe de visibilité du moulin Capitou) ; camoufler la Step proche.	Mise en scène des paysages entre les balcons de Montréjeau et de Gourdan-Polignan en vis à vis : mise en valeur des vues remarquables (Cat. B) (Garonne dans le verrou glaciaire, silhouette urbaine en balcon de Montréjeau, site promontoire de St Bertrand de Comminges) avec la création de 3 tours d'observation alignées de part d'autre des deux rives et reliées par un parcours depuis les berges (Cat. E) et les centres urbains ; réaménagement paysager du site de carrière et de la friche industrielle et de renaturation des berges à Gourdan-Polignan ; création de passerelles entre les deux rives (Cat. D).   